



L'Union Régionale UFAP UNSa Justice Réunion/Mayotte
1 rue de Cayenne
97410 SAINT-PIERRE

St PIERRE, le 12 septembre 2022

A Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire

Objet : Lettre ouverte relative à la situation du S.P.I.P de Mayotte

Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire,

L'UFAP UNSa Justice Réunion/Mayotte tient à attirer votre attention quant à la situation du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Mayotte. Début Septembre 2022, une délégation régionale et locale **UFAP UNSa Justice** s'est rendue sur le 101^{ème} département français. Lors de ce déplacement, **la 1^{ère} Organisation Syndicale n'a pu que constater les difficultés humaines, matérielles et sécuritaires que rencontrent les personnels exerçant au S.P.I.P de Mayotte.**

C'est en ce sens que **l'UFAP UNSa Justice a souhaité sensibiliser les services de l'Etat quant à la problématique immobilière du S.P.I.P de Mayotte.** Si certaines pistes en lien avec l'implantation de la cité judiciaire ont été évoquées, à ce jour rien n'est acté ! Il est donc urgent qu'une prospection foncière sérieuse soit réalisée par l'Administration Pénitentiaire pour l'antenne du milieu ouvert. Il en va de la sécurité des personnels et des conditions d'accueil des PPSMJ sur le territoire.

Sur le plan humain, **les moyens en termes de personnels restent eux aussi insuffisants** et cela sur l'ensemble des corps professionnels qui composent le S.P.I.P (personnels d'insertion et de probation, personnels administratifs, Agent DDSE...) :

Sur fond de surpopulation pénale, les C.P.I.P de Mayotte, intervenant aussi bien en milieu ouvert que fermé, suivent à ce jour plus d'une centaine de mesures... Un ratio de prises en charge bien au-delà de toutes les recommandations pénitentiaires.

Les personnels administratifs assurent une multitude de tâches (accueil physique et téléphonique, secrétariat, suivi des procédures 741-1...) et croulent sous les injonctions de faire... Le RPO 1 recommande pourtant un personnel dédié à l'accueil du public...

Les agents DDSE peinent à assurer la mise en place des mesures de surveillance électronique par manque de personnels et de matériels.

Pour l'UFAP UNSa Justice Réunion/Mayotte, il y a donc urgence à renforcer drastiquement les effectifs, notamment au travers de l'abondement des organigrammes structurels.

Enfin, **si pour l'UFAP UNSa Justice, la confirmation de la création du second établissement est une bonne nouvelle, les solutions visant à réduire la délinquance et favoriser la prévention de la récidive sur le territoire doivent s'envisager de manières multiples.**

Pour notre organisation syndicale, une politique de prévention de la récidive ambitieuse doit voir le jour notamment au travers d'un **renforcement des moyens alloués aux alternatives à l'incarcération (quartier de semi-liberté, placements extérieurs, T.I.G et partenariats diverses).**

Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, ***l'UFAP UNSa Justice EXIGE** une mobilisation forte de l'Administration sur l'ensemble des questions pénitentiaires. Des moyens humains, matériels et financiers spécifiques doivent être mis sur la table.*

Les personnels du SPIP 976 comptent sur votre total investissement dans ce dossier. Les agents sont démunis et se sentent abandonnés, des gestes forts et rapides sont attendus. Ces personnels, tous corps et grades confondus, méritent toute votre attention.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

**Les représentants régionaux
Pour l'UFAP UNSa Justice Réunion/Mayotte.**